

## Une équipe au service du projet

### Un cabinet d'architectes vichyssois

Le maître d'œuvre du projet est le cabinet d'architectes Bruhat & Bouchaudy de VICHY, associé à Jean-Paul Cristina de CLER-MONT-FERRAND.

L'ambition de l'équipe est d'apporter une amélioration de l'usage des logements, des parties communes et de l'aspect architectural des façades. Les espaces extérieurs sont aussi concernés avec une reprise de l'éclairage public, de certains cheminements piétons et des bancs du parc.



### L'entreprise GFC Construction à votre service

Choisie après appel d'offres, l'entreprise GFC Construction a pour mission de piloter l'ensemble des travaux de réhabilitation des Ailes. Autour de sa responsable de site Hélène BERTHON, les conducteurs de travaux et l'ensemble des entreprises sous-traitantes, auront à cœur de vous informer des interventions prévues dans votre logement et dans les parties communes de votre immeuble.



GFC Construction Hélène Berthon et son équipe

### Mémoire(s) du quartier

Le quartier des Ailes a une histoire. Consciente de l'enjeu que représentent les 50 années passées depuis sa construction, la Semiv, en partenariat avec l'Etat, Vichy Val d'Allier et le Conseil Général, a mandaté l'association vichyssoise En attendant l'été en vue de la réalisation d'un reportage. Ainsi, du 15 octobre au 15 décembre, En attendant l'été recueillera vos témoignages, photos, films souvenirs... en vue de conserver et transmettre la mémoire du quartier. Nous vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil.



LA LETTRE D'INFORMATIONS

Numéro Spécial  
RÉNOVATION DES AILES

www.semiv.fr

# La réhabilitation du quartier des Ailes est lancée !

Après 2 ans de préparation, le projet de réhabilitation du quartier des Ailes est lancé ! Pendant 24 mois, les 1500 habitants du quartier vont vivre au rythme du plus vaste chantier de réhabilitation en cours dans l'agglomération.

Depuis 2 ans, la SEMIV et l'équipe de maîtrise d'œuvre du cabinet Bruhat et Bouchaudy, vous consultent pour élaborer un projet ambitieux de 14 millions d'Euros. L'objectif est d'améliorer votre confort dans votre logement et plus globalement dans le quartier. Avec ces travaux, nous souhaitons aussi réduire fortement votre consommation d'énergie (chauffage, électricité) et en conséquence, diminuer vos charges.

Comme vous le savez, la réhabilitation des Ailes est aussi la première étape d'un programme plus vaste porté par la ville de Vichy : l'Ecoquartier. Ce futur quartier placera les Ailes au cœur du projet le plus important pour le développement de Vichy dans les prochaines années.

Dans cette lettre d'information, vous retrouverez une synthèse des travaux et le calendrier de réalisation. Dès à présent, la SEMIV et l'Entreprise GFC construction, qui exécutera les travaux, iront à votre rencontre individuellement pour vous expliquer les travaux et finaliser avec vous l'intervention dans votre logement.

Pendant toute la période du chantier GFC Construction restera à votre écoute afin de limiter au maximum les gênes dans votre quotidien et répondre à vos questions. Pour cela, un bureau de renseignement sera ouvert dans les prochains jours au rez-de-chaussée du H8.

Ensemble, nous allons donc vivre une étape importante de la vie du quartier des Ailes. Une étape qui je l'espère vous apportera satisfaction et améliorera votre qualité de vie !

Frédéric AGUILERA  
Président de la SEMIV  
Adjoint au Maire



Frédéric AGUILERA lors de la concertation avec les habitants le 15 octobre dernier



### Réduction d'énergie Des travaux pour diminuer vos charges !

En plus d'améliorer votre confort, le chantier de réhabilitation a pour enjeu la diminution de votre consommation d'énergie (chauffage et électricité). Cette baisse de la consommation devrait permettre une diminution de vos charges. Pour ce faire, l'isolation des bâtiments va être renforcée et les fenêtres changées, ce qui va réduire vos charges de chauffage. Un système d'eau chaude collectif va être installé et remplacera votre actuel ballon d'eau chaude. Cette nouvelle installation vous apportera plus de confort et diminuera votre consommation d'électricité. Avec l'ensemble des travaux, vos charges vont fortement diminuer.

Découvrez toute l'actualité, les nouveaux projets et nos dernières offres sur notre site : [www.semiv.fr](http://www.semiv.fr)

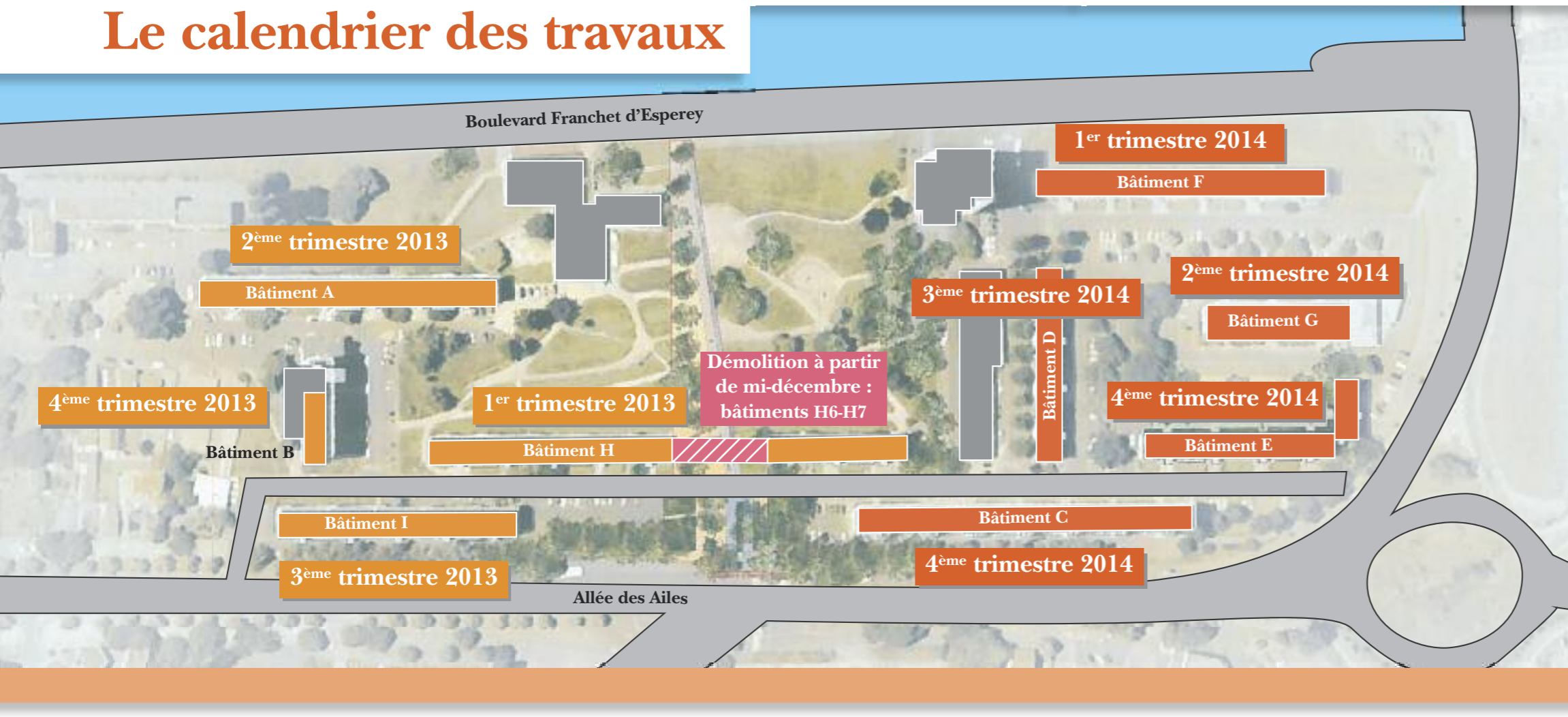
**Siège social**  
22 rue Jean-Jaurès - BP 2535 - 03205 Vichy cedex  
Tél. : 04 70 30 57 40 - Fax : 04 70 96 35 62  
accueil@semiv.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Bureau des Ailes**  
Centre commercial des Ailes  
Allée des Ailes 03200 Vichy  
Tél. : 04 70 98 51 80 - Fax : 04 70 96 36 87  
Du lundi au vendredi, ouvert au public de 8h à 12h  
et sur rendez-vous de 13h30 à 17h



# Le calendrier des travaux



## A votre écoute !

### A la rencontre des locataires

Depuis la mi-novembre et jusqu'à la fin du mois de mars 2013, la SEMIV et GFC Construction prennent rendez-vous avec vous pour réaliser un état des lieux et organiser les travaux, à effectuer dans votre salle de bain et vos WC.

### Une permanence à votre service

Une personne sera spécialement dédiée à la "relation locataire". Son bureau sera installé au rez-de-chaussée du bâtiment H8 où vous



pourrez venir la rencontrer. De même, vous pourrez poser vos questions par téléphone, en indiquant votre nom, numéro d'appartement, numéro de téléphone et motif de votre appel.

## Quels sont les travaux prévus ?

### > Dans votre logement

(après état des lieux lors des rendez-vous avec la SEMIV et GCF Construction)

- Rénovation complète de votre salle de bain
- Rénovation des WC
- Changement de vos fenêtres
- Installation d'une nouvelle porte d'entrée à votre appartement
- Modification de l'installation électrique (remplacement et déplacement des tableaux d'abonnés des logements et du disjoncteur)
- Connexion à la nouvelle installation collective pour votre eau chaude (Conséquence à la suppression du ballon d'eau chaude dans le logement)
- Pose de nouveaux garde-corps pour les balcons
- Suppression des vide-ordures
- Installations de prises TV Satellite dans vos salons
- Pose de robinets thermostatiques sur tous les radiateurs
- Electrification des volets roulants des portes fenêtres

### > Dans les parties communes

- Rénovation des cages d'escalier et des paliers (hors bâtiments A, H et I déjà rénovés)
- Changements des façades des gaines techniques
- Recouplement des caves (afin d'éviter les liaisons entre plusieurs cages d'escaliers)
- Isolation thermique des plafonds des caves (pour améliorer le confort des logements en rez-de-chaussée)
- Amélioration des dispositifs de désenfumage
- Sécurisation des accès aux toitures terrasses

### > Dans le parc

- Rénovation de l'éclairage public
- Installation de nouveaux bancs et de mobilier urbain
- Création de places de stationnement autour du bâtiment B
- Installation de conteneurs enterrés pour les déchets ménagers

### > Sur les extérieurs des immeubles

- Isolation des façades
- Ravalement et modernisation des façades
- Réfection des balcons

